

Requesting Organization :	Première Urgence - Aide Médicale Internationale				
Allocation Type :	Reserve 2017				
Primary Cluster	Sub Cluster	Percentage			
Abris et Non vivres		100.00			
		100			
Project Title :	Réponse d'urgence au travers de l'accès au logement afin de créer des conditions favorables de retours dans les quartiers précaires de Bangui				
Allocation Type Category :					
OPS Details					
Project Code :		Fund Project Code :	CAR-17/HCF10/13/NFI/INGO/5549		
Cluster :		Project Budget in US\$:	276,000.01		
Planned project duration :	8 months	Priority:			
Planned Start Date :	01/06/2017	Planned End Date :	31/01/2018		
Actual Start Date:	01/06/2017	Actual End Date:	31/01/2018		
Project Summary :	<p>Le projet proposé par PUI vise à reconstruire 250 abris aux populations retournées et populations hôtes du quartier de Kokoro 5, situé dans le 3ème arrondissement de Bangui. Dans un premier temps, une phase de présentation du projet à la communauté et de médiation humanitaire sera mise en place par les équipes PUI dans le quartier pendant les 2 premiers mois du projet. Cette première phase du projet, essentielle pour la suite et pour assurer une bonne compréhension et acceptation des activités par les populations, verra aussi l'identification d'un comité de quartier préexistant, représentatif de la population, qui sera soutenu par PUI et deviendra le relais communautaire de l'ONG dans le quartier. La méthode proposée par PUI pour la reconstruction de 250 abris se base sur la méthode coupon validée par le cluster abris. En effet, l'approvisionnement en matériaux de construction se fera via la distribution de coupons aux bénéficiaires qui iront retirer leur matériel auprès des magasins fournisseurs partenaires situés principalement au niveau du marché de PK5. Le transport des matériaux ainsi acquis sera assuré par chaque bénéficiaire ou négocié avec le fournisseur. PUI propose aussi de fournir des briques en terre cuite aux bénéficiaires afin d'assurer une qualité durable des maisons construites. Ces briques seront achetées par PUI dans les briqueteries de la zone d'intervention et distribuées aux bénéficiaires selon l'avancée de leur construction. Les bénéficiaires prendront part à la construction de leur maison en réalisant eux-mêmes l'élévation des murs de leur maison en briques cuites avec enduit en terre argileuse ainsi que la pose des portes et fenêtres. Chaque bénéficiaire sera formé sur les bases de la maçonnerie par les équipes du projet pendant une semaine. Cependant, afin de garantir la qualité et la durabilité des abris, et en considérant à la fois les conditions météorologiques de Bangui mais aussi l'état des sols, il semble important que les fondations des maisons ainsi que les toitures soient appuyés par des professionnels et non pas uniquement par les bénéficiaires. C'est pourquoi il est proposé de former des maçons charpentiers du 3ème arrondissement et de prendre en charge les 2/3 de la construction des abris sous la supervision des bénéficiaires eux même (soit la réalisation complète de la fondation et la toiture) qui apprendront sur le terrain comment réaliser ces deux parties sensibles de la construction.</p> <p>Pour les bénéficiaires les plus vulnérables qui ne seraient pas en mesure physiquement (personnes âgés ou handicapés) ou socialement (femmes cheffes de ménage devant s'occuper des enfants) de travailler sur la construction de leurs murs, PUI prévoit de mettre à disposition des maçons formés pour réaliser l'entièreté de la construction. Cela représentera environ 20% de bénéficiaires abris.</p> <p>Une attention particulière sera portée sur la problématique du Logement, Terre et Biens (LTB) dans la sélection des bénéficiaires afin de s'assurer, de concert avec la communauté, que les bénéficiaires sont bien propriétaires des parcelles. Un soutien de l'ONG NRC pourra être sollicité sur cette question.</p> <p>Enfin, pour permettre une capitalisation, les ONG internationale PUI et ACTED, fortes de leurs expériences sur des projets de reconstruction en milieu urbain, travailleront ensemble tout au long du projet, sur un document retraçant les leçons apprises au cours des différents projets mis en place afin de pouvoir présenter une méthodologie commune au sein du cluster.</p>				
Direct beneficiaries :					
	Men	Women	Boys	Girls	Total
	188	312	250	500	1,250
Other Beneficiaries :					
Beneficiary name	Men	Women	Boys	Girls	Total
Internally Displaced People	159	266	213	425	1,063
Indirect Beneficiaries :					

Le projet aura un impact indirect sur l'ensemble des personnes résidant dans le quartier soutenu du fait de la dynamique positive impulsée par le projet soit 6 060 bénéficiaires indirects selon les estimations réalisées suite aux focus groups effectués par PUI dans le quartier en Mars 2017.

Catchment Population:

La population impactée par le projet est l'ensemble des personnes résidant dans le quartier de Kokoro 5 soit 7 310 personnes selon les estimations réalisées suite aux focus groups effectués par PUI dans le quartier en Mars 2017, parmi elles, 1 250 personnes seront des bénéficiaires directs du projet.

Link with allocation strategy :

PUI entend s'intégrer pleinement dans la stratégie du cluster qui est de répondre à cette situation d'urgence de manière efficace auprès des populations retournées notamment dans les quartiers de Kokoro, voisin de Boulata, qui reste aussi une zone prioritaire. Dans le respect de son mandat, qui vise à la mise en œuvre de projets ayant une approche intégrée, PUI soutiendra les populations via la construction d'abris dans le respect des méthodes validées par le cluster et en tenant compte des problématiques LTB. Le « vivre ensemble » sera aussi au cœur du projet de PUI : la communauté sera pleinement intégrée dans le projet par la mise en place d'un dialogue communautaire et l'intégration de la population dans la mise en œuvre du projet. Des activités de médiation humanitaire, via la méthode de TPN seront mises en place pendant la première phase du projet. Le relais communautaire de Première Urgence Internationale dans Kokoro 5 sera un comité préexistant représentatif de la population, appuyé par l'ONG, et qui veillera à la bonne mise en œuvre du projet.

Sub-Grants to Implementing Partners :

Partner Name	Partner Type	Budget in US\$
ADV (Arbre de Vie)	(Non) National NGO	10,244.57
		10,244.57

Other funding secured for the same project (to date) :

Other Funding Source	Other Funding Amount

Organization focal point :

Name	Title	Email	Phone
Ewelina Gasiorowska	Responsable géographique	egasiorowska@premiere-urgence.org	+ 33 642082469
Camille Saulnier	Cheffe de mission	caf.cdm@pu-ami.org	+236 72683337

BACKGROUND

1. Humanitarian context analysis

Les vagues de violence qui se sont succédées entre décembre 2013 et septembre 2015, à Bangui, ont déclenché des mouvements importants de populations. Dès le 5 décembre 2013, les habitants, notamment ceux des 3èmes et 5èmes arrondissements, se sont réfugiés dans les camps de déplacés autour de Bangui, dont celui de MPoko, qui accueillait alors 100 000 personnes. Le début de l'année 2015 a été marqué par une relative accalmie qui a encouragé les premières vagues de retours. Néanmoins, ce processus a été entravé par un regain de violence en septembre 2015. Lorsque, le 15 décembre 2016, le Président centrafricain a officiellement lancé la campagne « Noël à la maison » dans le but de fermer les camps de déplacés de Bangui, près de 28 000 personnes se trouvaient encore sur le camp de Mpoko.

La crise centrafricaine a laissé les quartiers de la capitale exsangues : de nombreuses maisons ont été détruites comme les structures communautaires de base et l'activité économique a été fortement impactée.

En croisant les résultats du monitoring réalisé au sein du site de M'Poko et l'évaluation des besoins menées en mars 2017 dans les quartiers Kokoro par PUI, il apparaît que la réhabilitation et la reconstruction des lieux d'habitation sont les besoins prioritaires des populations retournées et que l'absence d'abris constitue le frein principal au retour. Cette tendance est confirmée par le monitoring réalisé par le HCR en janvier 2017, selon lequel, 47% des retournés n'auraient pas regagné leur quartier d'origine en raison de la destruction de leur maison. Toujours selon le HCR, 18 517 maisons ont été endommagées, 4 549 détruites, 11 003 pillées et 803 infrastructures communautaires endommagées/détruites dans Bangui suite aux différents épisodes de violences depuis 2013. Cette situation pousse de nombreux retournés à recourir à la location, pour ceux qui le peuvent, et pour les plus vulnérables, à vivre sous des abris d'urgence ou à être hébergés en famille d'accueil, ce qui accroît la vulnérabilité de ces dernières.

Kokoro 5 a été identifié comme une zone d'intervention pertinente pour ce projet car le quartier joui d'un environnement propice au retour des déplacés. En effet, ce quartier est une zone calme d'un point de vue sécuritaire du fait notamment de l'installation d'un check point de la MINUSCA, de l'absence de groupes d'auto-défense et grâce à la présence d'un chef de quartier ayant une véritable légitimité et une autorité reconnue. De plus, des structures intercommunautaires mixtes qui mènent des sensibilisations sur le bien-être familial et la coexistence pacifique ont été créées par les habitants.

Avant la crise, le quartier comptait plus de 7 000 habitants. On observe aujourd'hui d'importantes vagues de retour vers le quartier de Kokoro 5. A titre d'exemple, lors de la fermeture du site de déplacés de la Paroisse St Joseph de Mukassa, le 22 avril 2017, 80% des 986 ménages qui vivaient sur le site se sont réinstallés à Kokoro 5, leur quartier d'origine selon la secrétaire générale du comité de gestion du camp de Mukassa. Ces retours risquent d'accroître les besoins ainsi que la pression exercée sur la population hôte, soit 3 778 personnes. A cette situation, s'ajoute l'arrivée de 700 habitants de Boulata depuis février 2017 qui ont dû fuir le quartier où ils s'étaient nouvellement réinstallés suite aux incendies de leurs abris de fortune déclenchés par un regain de violence dans le quartier après la mort d'un leader de groupe d'auto-défense. Des menaces ont été proférées à l'encontre de ces déplacés pour les dissuader de toute tentative de retour, les poussant ainsi à envisager leur futur dans le quartier de Kokoro 5 où leur acceptation par la population hôte est bonne mais leur situation précaire.

2. Needs assessment

Grace à la mise en œuvre de multiples projets dans les quartiers de Bangui, depuis 2014, PUI a acquis une véritable connaissance de la zone. Pour renforcer cette expertise, des focus groups, des enquêtes ménages et une évaluation technique multisectorielle ont été réalisés par les équipes PUI en mars 2017. Grâce aux différentes séances d'échanges et de sensibilisation menées auprès de ces populations, PUI a pu identifier leurs besoins urgents et voir dans quelle mesure une assistance rapide pourrait leur être apportée dans leur nouveau quartier de résidence.

L'évaluation préliminaire menée par PUI en mars 2017 a mis en lumière l'enjeu principal qu'est l'accès au logement. En Avril 2017, déjà près de 605 ménages étaient retournés à Kokoro 5. Or, on compte environ 600 maisons partiellement ou entièrement détruites pendant la crise, selon le chef de quartier. La majorité des personnes retournées sont actuellement dans des maisons de location, en familles d'accueil ou ont installé leur tente dans le quartier en attendant de pouvoir avoir accès à un logement. Les besoins en abris se sont encore accrues du fait de la fermeture du camp Mukassa (80% des IDP's sur ce camp étaient originaires du quartier de Kokoro 5) et du déplacement des populations de Boulata vers Kokoro 5 (dont 30% ont affirmé vouloir s'installer de manière définitive dans le quartier d'après l'évaluation menée par PUI).

La destruction de ces lieux d'habitation s'est accompagnée de pillages et de vandalisme. Ainsi, les ménages déplacés ont perdu la grande majorité de leurs biens. Il est donc nécessaire de permettre à ces populations de retrouver des conditions de vie décentes.

Les ménages vivant désormais dans le quartier de Kokoro 5 sont dans une situation de grande précarité due notamment à leur récent retour dans le quartier. La situation financière de ces ménages ne leur permet pas aujourd'hui de reconstruire eux même une maison ou d'engager des professionnels pour le faire.

3. Description Of Beneficiaries

L'identification des bénéficiaires se fera à l'aide du comité de quartier préexistant soutenu par PUI dont les membres seront les représentants de toutes les couches sociales du quartier. Une présélection sera effectuée sur la base de critères de vulnérabilité puis validée par une enquête Logement Terre et Bien (LTB) qui s'appuiera essentiellement sur la communauté. En effet, les terrains des bénéficiaires abris présélectionnés seront identifiés sur la base d'un outil de validation communautaire utilisé par toutes les ONG partenaires et validé par le cluster, qui permettra de valider le terrain sur lequel l'abri sera construit. Cette identification à laquelle prendront part les autorités locales et les voisins des bénéficiaires sera sanctionnée d'une attestation LTB qui donnera des précisions sur la localisation de la parcelle et sur ses caractéristiques générales. En cas de conflit LTB demandant une expertise pour sa résolution, PUI se rapprochera de l'ONG internationale NRC, spécialiste de ce sujet sur Bangui. De plus les équipes de PUI et ADV solliciteront NRC à travers des sessions de renforcement des capacités sur ce thème.

En plus du critère de vulnérabilité, les équipes de PUI s'assureront non seulement que les parcelles appartiennent bien aux bénéficiaires (via le processus LTB sur lequel les équipes ont été formées par NRC en Mai 2017) et qu'elles sont bien localisées dans le quartier de Kokoro 5. De plus il sera important que l'équipe technique évalue le niveau de destruction de la maison du bénéficiaire, les maisons complètement détruites ou sévèrement endommagées seront prioritaires au sein de ce projet.

Parmi les « bénéficiaires abris », on comptera environ 20% de personnes très vulnérables qui bénéficieront d'un soutien supplémentaire en main d'œuvre pour reconstruire leur maison. Les trois principaux critères de vulnérabilités seront : les femmes cheffes de ménage, les personnes du 3ème âge et les personnes en situation de handicap.

PUI travaillera à la fois auprès des populations déplacées retournées et des populations hôtes afin de favoriser la reprise du dialogue entre les deux communautés et leur coexistence pacifique.

4. Grant Request Justification

Les vagues de retour vers Kokoro 5, en cours et attendues, rendent de plus en plus nécessaires une intervention d'urgence dans ce quartier. Même si les besoins sont multiples et nombreux, il apparaît comme nécessaire de prioriser ceux liés aux abris. En effet, l'absence de solution d'habitation est le principal frein à un retour et l'hébergement en famille d'accueil accroît la vulnérabilité de la population résidente. PUI dans le cadre du projet proposé, s'appliquera aussi à renforcer le « vivre ensemble » entre les communautés en favorisant l'engagement communautaire et la médiation humanitaire. PUI appuiera en formation et en crédit téléphonique un comité de quartier préexistant et représentatif de la population afin de soutenir le projet dans l'organisation et la compréhension des activités sur le terrain. Ce comité sera impliqué dans la sélection des bénéficiaires, dans la définition des activités, la mise en œuvre du projet et aura un rôle de médiateur. PUI entend ainsi poursuivre ses efforts quant au renforcement de la coexistence pacifique et répondre aux besoins en habitation et en renforcement des moyens d'existence. Le présent mécanisme de financement est en parfaite adéquation avec ces aspirations.

5. Complementarity

Depuis 2014, PUI travaille à Bangui et participe aux mécanismes de coordination en place. PUI est ainsi présent aux Clusters sécurité alimentaire, santé, protection, logistique et aux plénières du CCO. Par ailleurs, PUI est un membre actif du cluster Abris / NFI / CCCM. En outre, nous mettons en œuvre nos actions en concertation avec d'autres ONG qui travaillent dans le même domaine d'intervention (par exemple, ACTED, OXFAM, NRC, ACF, DRC, CICR et IRC) ainsi qu'avec les autorités locales.

La visite de Jean Bosco Abderamane, urbaniste à la mairie de Bangui, le 26 Avril 2017, à Kokoro 5 a permis à PUI de créer un premier contact avec les autorités centrales et de présenter la proposition de projet.

Depuis la fermeture des camps de déplacés autour de Bangui et le début des grands mouvements de retour vers les quartiers, PUI travaille sur la récolte d'information auprès des retournés, des relocalisés et des populations hôtes. A cet effet les équipes PUI ont rencontré les chefs de quartier des 3ème et 5ème arrondissements afin d'appréhender l'importance des mouvements de retour. PUI a ensuite concentré son travail sur l'ensemble des quartiers Kokoro en menant des enquêtes qualitatives (questionnaires ménages, discussion avec le chef de quartier et les notables du quartier) et quantitatives (chiffres sur les retournés récoltés auprès des chefs de quartier et des représentants du ministère des affaires sociales dans les mairies d'arrondissement). A ce jour, PUI a proposé à différents bailleurs des interventions complémentaires pour la redynamisation de l'ensemble des Kokoro par la reconstruction d'abris, le soutien à des groupements AGR, l'assainissement des quartiers à travers du THIMO et la création d'un comité de coordination sur l'ensemble des Kokoro intégrant les chefs de quartiers, les mairies d'arrondissement et la mairie centrale.

En parallèle de ce travail sur les Kokoro, PUI a aussi participé à l'initiative AGORA porté par IMPACT et dont l'objectif était de repenser la manière dont les ONGs interviennent en milieu urbain. Des enquêtes ont été menées par des équipes mixtes dans les quartiers de Fondo, Gbaya Ndongbia I et II, Cité Boeing et Bloc Sara.

La coopération avec les ONG intervenants dans les quartiers est essentielle pour assurer une complémentarité de l'action. C'est dans cette logique que PUI est en contact régulier avec différentes ONG telles qu'ACF, ACTED, MSF, Mercy Corps, DRC... A titre d'exemple ACF a proposé d'intervenir en parallèle des activités de PUI dans Kokoro 5 en mettant en place un soutien psychosocial dans le quartier.

Enfin, ACTED et PUI, les deux acteurs principaux pour les activités de reconstruction d'abris individuels à Bangui, par le biais du cluster mais aussi par des discussions bilatérales, renforceront au sein de ce projet le partage d'expériences concernant les projets passés afin d'apprendre l'un de l'autre.

LOGICAL FRAMEWORK

Overall project objective

Contribuer à répondre aux besoins urgents en termes d'habitat et de relance économique des populations vulnérables hôtes et retournées des quartiers précaires détruits de Bangui.

Abris et Non vivres

Cluster objectives	Strategic Response Plan (SRP) objectives	Percentage of activities
2017 Objectif 2 : Assurer à la population affectée un abri les protégeant des intempéries et contribuant à assurer leur sécurité, leur dignité et leur bien-être	Objectif 1 HRP - 2017 : Les populations affectées par des chocs ont accès à une assistance d'urgence intégrée assurant leur sécurité et leur dignité	100

Contribution to Cluster/Sector Objectives : PUI participe fréquemment aux réunions du cluster Abris/NFI/CCCM et est un membre actif du sous-groupe technique abris du cluster où des échanges réguliers sont effectués sur les approches techniques à prendre en compte pour répondre aux 2 axes d'intervention définis par le cluster pour l'année 2017 et pour améliorer les conditions de réalisation des projets abris et des aspects techniques liés à la structure des abris.
A cet effet, PUI partage régulièrement avec le cluster sa méthodologie et ses outils.

Outcome 1

Créer, dans le quartier, des conditions favorables au retour des déplacés et à la coexistence pacifique entre les communautés.

Output 1.1

Description

Les conditions de logement dans les quartiers sont améliorées dans le 3ème arrondissement au travers de la reconstruction de logements détruits ou endommagés

Assumptions & Risks

- La situation sécuritaire permet l'accès aux quartiers identifiés et aux bénéficiaires du projet. PUI assurera une bonne compréhension de son mandat par l'ensemble de la population du quartier et des quartiers voisins. Le projet sera mis en place en partenariat avec l'ONG locale Arbre de Vie qui assure aussi un accès permanent au terrain de par leur bonne connaissance du quartier. Enfin des rencontres régulières avec les différentes parties prenantes dans la zone de PK5 seront organisées pour assurer l'adhésion de tous au projet.
- Les critères de vulnérabilités sont compris et acceptés par la population non bénéficiaire. Une première phase de sensibilisation autour des objectifs du projet et de la méthodologie utilisée sera mise en place afin de s'assurer que l'ensemble de la population comprend bien les critères mis en place par PUI. De plus le caractère participatif de la sélection des bénéficiaires et le soutien à un comité de quartier représentatif de la population, utilisé comme relais communautaire, assurera la bonne acceptation des listes des bénéficiaires.
- Les matériaux nécessaires à la reconstruction sont disponibles. PUI a déjà contacté un certain nombre de magasins partenaires fournisseurs potentiels afin de s'assurer de la disponibilité des matériaux qui seront utilisés au cours du projet. Grâce à son expérience dans le domaine de la reconstruction à Bangui, PUI dispose aujourd'hui d'une large liste de fournisseurs potentiels.
- Les maisons ne sont pas détruites ou pillées au cours du projet. Une veille de la situation sécuritaire du contexte à PK5 sera assurée par le responsable sécurité de PUI et par l'ONG partenaire Arbre de Vie.
- La saison pluvieuse aura un impact sur le délai des travaux et sur la résistance de la structure de l'abri notamment de la fondation et les murs à élever, raison pour laquelle des briques cuites seront utilisées aussi bien pour la fondation et pour les murs ; des bâches pourront être fournies afin de protéger le matériel et la construction.

Indicators

Code	Cluster	Indicator	End cycle beneficiaries				End cycle
			Men	Women	Boys	Girls	Target
Indicator 1.1.1	Abris et Non vivres	# de ménages (par sexe de chef de ménage) bénéficiaires d'abris d'urgence	100	150			250

Means of Verification : Liste des bénéficiaires
Fiche de réception des travaux

Indicator 1.1.2	Abris et Non vivres	# de ménages (par sexe du chef de ménage) ayant reçu des transferts monétaires et/ou des coupons	100	150			250
-----------------	---------------------	--	-----	-----	--	--	-----

Means of Verification : Liste de distribution

Indicator 1.1.3	Abris et Non vivres	% des ménages qui ont terminé la reconstruction de leur maison et y vivent à la fin du projet					100
-----------------	---------------------	---	--	--	--	--	-----

Means of Verification : Enquête de satisfaction, fiche de réception et remise.

Indicator 1.1.4	Abris et Non vivres	% des ménages qui se disent satisfaits des activités d'assistance à la reconstruction d'abris (par sexe du chef de ménage)					100
-----------------	---------------------	--	--	--	--	--	-----

Means of Verification : Enquête de satisfaction

Indicator 1.1.5	Abris et Non vivres	Un document collectif de "leçons apprises" est partagé pour les partenaires opérationnels au cluster					1
-----------------	---------------------	--	--	--	--	--	---

Means of Verification : Document validé par le cluster

Activities

Activity 1.1.1

Présentation et sensibilisation autour du mandat PUI, des objectifs et de la méthodologie du projet.

Durant cette phase préliminaire (deux mois), PUI préparera son action dans le quartier à travers des rencontres avec les parties prenantes du quartier : autorités locales (chef de quartier, mairie d'arrondissement, mairie centrale et Ministère de l'urbanisme et de l'habitat), comités de quartier, groupes d'autodéfense, bénéficiaires, artisans locaux, organisation nationale et internationales travaillant dans le quartier. Le comité de quartier sera le relais communautaire des équipes PUI et ADV dans le quartier. Il sera identifié parmi les comités et associations existantes en fonction de la représentativité et de la légitimité dont il jouit. Les membres du comité seront formés et soutenus par PUI tout au long du projet. S'il n'existe plus de comités actifs dans le quartier, PUI et ADV travailleront à la redynamisation d'anciens comités représentatifs de la population en sensibilisant les communautés sur l'importance de ce relais communautaire dans le projet PUI mais aussi dans la vie de quartier. Ce comité permettra d'accompagner PUI tout au long du projet notamment dans l'identification des bénéficiaires, la définition des critères de vulnérabilité, la médiation et la gestion des conflits. Par ailleurs, il viendra en appui aux activités de sensibilisation, de transmission d'informations et de validation des lieux d'implantation des abris. Il sera donc un relais communautaire dans la zone d'intervention. L'équipe de PUI chargée du suivi et de la supervision du projet, organisera une rencontre à la mairie du 3ème arrondissement et à la mairie centrale de Bangui pour exposer le cadre, les objectifs du projet et pour requérir l'appui des autorités locales dans les diverses phases du projet. Suite à cette rencontre des réunions d'informations seront organisées mensuellement avec les représentants des autorités et la population du quartier pour informer du déroulement des activités, des obstacles rencontrés et du chronogramme des activités à venir. Au début du projet, une rencontre avec le directeur des études du Ministère de l'urbanisme et de l'habitat sera organisée afin d'obtenir des informations sur le plan de cadastre officiel de la ville de Bangui et plus particulièrement pour le quartier ciblé. PUI mettra en avant la méthodologie de la médiation humanitaire et du TPN (Tierce Party Neutre) afin d'assurer le dialogue permettant une coexistence pacifique dans le quartier. Tout au long du projet les équipes PUI et ADV resteront sensibles à la problématique de coexistence pacifique notamment dans la présentation des critères de sélection et dans le choix des bénéficiaires. Des rencontres régulières avec l'ensemble de la population auront lieu afin de garantir la bonne compréhension du mandat de PUI et du projet mis en œuvre et d'avoir la possibilité d'ajuster l'action en fonction des inputs de la communauté. Une évaluation sera menée en début de projet afin d'identifier les ménages bénéficiaires de l'activité abris avec l'appui du comité de quartier, du chef de quartier et des personnes influentes. La sélection se fera sur la base de critères de vulnérabilités définies de concert par PUI et la communauté. Les catégories de population prioritaires seront: les déplacés ayant une volonté de retour durable dans les quartiers, les personnes du 3ème âge ou les ménages ayant à charge des personnes du 3ème âge, les femmes cheffes de ménage, les personnes en situation de handicap. Par ailleurs, seuls les propriétaires de terrains, validés après les enquêtes LTB (Logement, Terre et Biens), auront accès à l'aide à la reconstruction. Les terrains présélectionnés seront identifiés sur la base d'un outil de validation communautaire qui permettra d'identifier et de valider leur terrain sur lequel l'abri sera construit. Cette identification à laquelle prendront part les autorités locales et les voisins sera sanctionnée d'une attestation LTB.

Activity 1.1.2

Préparation du projet: Sensibilisation des bénéficiaires, formation sur l'activité de maçonnerie et mise en place des accords avec les magasins fournisseurs partenaires

Lors de cette phase préparatoire, les bénéficiaires abris du projet seront sensibilisés sur le soutien qu'ils devront apporter aux divers intervenants du projet et sur leur propre implication (dans la préparation de leur terrain, dans l'achat du matériel contre coupons, dans la supervision des travaux de fondation et de charpente, l'élévation des murs, la manutention et le transport du matériel), au cours du déroulement des activités par les équipes PUI.

Ils seront formés par des professionnels de la construction afin d'être en mesure de réaliser la partie des travaux qui leur incombe. En effet, les bénéficiaires prendront part à la construction de leurs maisons selon le ratio 1/3 à la charge du bénéficiaire et 2/3 à la charge de l'ONG (pour assurer la qualité de la fondation et de la toiture, gages de durabilité de l'abri). Une formation d'une semaine sera donc organisée pour que les bénéficiaires s'enquêtent des spécificités techniques des travaux (élévation de murs et pose de cadres de portes et de fenêtres).

Avant la formation, il sera demandé aux bénéficiaires, grâce à un kit outil mis à disposition du quartier et géré par le comité de quartier (brouette, pelle, barre à mine, pioche, râteau, balai à chantier, faucille, coupe-coupe), de préparer et d'assainir leur parcelle.

La mise en place de la méthode coupon suppose aussi une phase préparatoire aussi bien vis-à-vis des bénéficiaires que des magasins fournisseurs partenaires. Des coupons codés seront créés par PUI et présentés aux bénéficiaires. Les magasins fournisseurs seront sensibilisés à la méthodologie et des contrats indiquant les prix de chaque item seront signés entre PUI et ces magasins partenaires.

Activity 1.1.3

Formation des bénéficiaires

La construction de l'abri se fera en plusieurs phases, toutes supervisées par PUI, ADV et les bénéficiaires. Dans un premier temps, les bénéficiaires seront formés pendant une semaine à l'élévation de murs et la pose de cadres de portes et de fenêtres par les équipes techniques de PUI. Les maçons du quartier seront aussi invités à cette formation afin de permettre aux capacités locales existantes d'être renforcées.

Le premier tiers de la structure (fondation et soubassement) sera réalisé par des maçons qualifiés, payés et supervisés directement par l'ONG (environ 4 jours de travail). Le bénéficiaire travaillera avec le maçon et sous ses conseils pour l'aider à la construction de la fondation tout en se formant sur le terrain. Il est en charge de faire mais aussi d'apprendre aux bénéficiaires

Activity 1.1.4

Distribution et échanges de coupons

Une fois la fondation réalisée, chaque bénéficiaire recevra un coupon de réalisation des travaux de la part de l'équipe technique lui permettant de se présenter dans un des magasins fournisseurs partenaires afin de recevoir le matériel nécessaire à l'élévation des murs (cadres de porte et de fenêtres, linteau, ciment et pointes). Le transport des matériaux sera assuré par chaque bénéficiaire ou grâce à des accords passés entre PUI et les magasins fournisseurs partenaires. Ce coupon sera valable une semaine, ce qui signifie que le bénéficiaire aura une semaine pour retirer les items auprès des magasins fournisseurs partenaires. Ce délais relativement court permettra de maintenir le dynamisme du projet et évitera du retard dans la mise en œuvre des activités.

Dans un second temps, après que l'élévation des murs soit terminée, le bénéficiaire sollicitera la validation de l'équipe technique afin que cette dernière valide le début des travaux de toiture. Cela permettra ainsi la distribution d'un 2ème coupon, également valable durant une semaine, donnant accès au cadenas, battants de porte et fenêtres, ainsi qu'aux chevrons, lattes, tôles et autres matériels permettant la réalisation de la toiture. La charpente et la pose des tôles seront effectuées par un professionnel payé par PUI qui formera le bénéficiaire tout en effectuant le travail.

La méthode coupon offre au bénéficiaire une grande liberté dans la façon dont il envisage et s'approprie son abri. En effet, si le coupon donne accès au matériel pour la construction d'un abri standard de 18m², il n'est pas exclu que les bénéficiaires ajoutent à ce coupon des matériaux qu'ils ont déjà pour permettre la construction d'un abri plus grand. La liberté de cette méthode réside aussi dans la possibilité de reconstruire sur un abri déjà existant mais partiellement détruit si les fondations sont jugées assez solides par l'équipe technique de PUI

Activity 1.1.5

Réalisation des travaux de reconstruction

La réalisation des travaux de reconstruction, suivra le modèle PUI « 2/3 – 1/3 ». Cela signifie qu'un tiers de la maison sera réalisée entièrement par le bénéficiaire, avec la supervision de l'équipe technique de PUI et de ADV ; les deux autres tiers (fondation et toiture) seront réalisés par le bénéficiaire et un maçon professionnel qui l'appuiera et le formera. La réalisation d'un tiers de la maison par le bénéficiaire permettra une meilleure appropriation du projet. Une supervision de proximité par les équipes, ainsi que la conditionnalité appliquée à la distribution de coupons et de briques permettra de s'assurer du bon déroulement des travaux. Le recours à des professionnels pour la réalisation des parties les plus sensibles de l'ouvrage que sont la fondation, la charpente et la couverture, permet de garantir la longévité de l'abri. Cela permettra, après le départ de PUI du quartier d'avoir des possibilités pour les populations d'accéder à des services de qualité en termes de construction de maisons.

Cette configuration concerne 80% des bénéficiaires, qui prendront donc part à la construction de leur maison sur le ratio « 2/3 - 1/3 ». Pour les plus vulnérables, les travaux seront entièrement réalisés par PUI.

Le bénéficiaire recevra aussi de la part de l'équipe PUI des briques cuites distribuées en trois fois selon l'évolution des travaux (première distribution après la fondation, deuxième à l'allège et troisième au mûr pignon). L'élévation du mur et la pose des cadres de portes et fenêtres seront entièrement effectués par le bénéficiaire sous la supervision des équipes techniques de PUI et ADV.

PUI a fait le choix de la brique cuite, plus résistante aux intempéries et au feu pour assurer une fondation plus stable, solide et durable.

Activity 1.1.6

Enquêtes de satisfaction

La fin des travaux sera actée par une fiche de réception des travaux et une fiche d'enquête de satisfaction remplies par les deux parties. Cette enquête de satisfaction permettra d'analyser la pertinence de la méthodologie utilisée et des matériaux choisis par rapport au souhait des bénéficiaires. Une partie sur l'utilisation des maisons construites au sein de ce projet sera aussi analysée afin de pouvoir rédiger un document de leçon apprise (activité 1.1.7).

Lors du travail préliminaire mené à Kokoro 5, les populations ont exprimé le besoin d'apport en matériel et en formation pour les aider dans la reconstruction de leur maison. La situation de post urgence permet de sortir des activités d'assistanat vers une plus grande implication des populations.

Activity 1.1.7

Rédaction d'un document de « leçons apprises » des expériences d'ACTED et de PUI

ACTED et PUI mettent en œuvre des projets similaires de reconstruction dans les quartiers de retour depuis 3 ans. La méthodologie appliquée est celle du coupon avec dans les deux approches des bénéficiaires investis dans la reconstruction de leur maison. Cependant certains points divergent entre les deux approches. Il sera donc intéressant de suivre les deux projets en parallèle en suivant l'atteinte des objectifs, les problématiques rencontrées et la satisfaction des bénéficiaires. Ce suivi en parallèle permettra aux deux organisations de dresser à la fin des projets un document commun de « leçons apprises » retraçant les succès et challenges des deux projets et des expériences passées. Ce document, une fois finalisé, sera validé par le cluster et partagé à tous les partenaires. Cela représentera une base méthodologique commune forte afin de mettre des projets reconstruction en œuvre en zone urbaine.

Additional Targets :

M & R

Monitoring & Reporting plan

PUI s'assurera du bon déroulement des activités du projet à travers divers outils et mécanismes de suivi. Plusieurs outils seront mis en place afin de disposer de données toujours actualisées, tels que : la fiche de suivi et évolution des travaux, le chronogramme des travaux, l'organigramme des intervenants, la fiche d'annotation des maçons, la fiche de présence journaliers, la fiche de satisfaction des bénéficiaires, la fiche du mouvement des matériaux et la fiche de réception des travaux. Par ailleurs, une « boîte à plaintes » sera créée pour permettre la remontée d'information, pour les personnes ne sachant pas lire ou écrire, les équipes PUI se tiendront disponibles de façon régulière dans le quartier pour échanger. Lors des séances plénières avec la population, les problèmes et questions pourront être partagées avec les équipes PUI et ADV. De plus le relais communautaire que sera le comité de quartier constitue aussi un mécanisme de représentation des intérêts de l'ensemble de la population sur lequel la communauté pourra s'appuyer.

Le Project Monitoring Tool (PMT) est envoyé de façon mensuelle à la Coordinatrice Terrain de la base Bangui et à l'Adjointe Chef de Mission aux programmes par le responsable de projet, qui assure un suivi des activités et peut décider à tout moment d'effectuer une visite de monitoring du projet. De plus, au moins 3 visites de monitoring seront effectuées pour ce projet par l'Adjointe Chef de Mission aux programmes, afin de s'assurer du bon déroulement des activités, ou à défaut, que les freins à la mise en œuvre du projet soient rapidement identifiés et que des mesures correctives soient mises en œuvre dans les meilleurs délais. La Coordination de PUI étant en effet présente à Bangui, ceci simplifie largement le suivi qui sera donc plus accentué sur ce projet au vue de sa courte durée et l'urgence de la situation. Enfin, l'avancement des activités de chaque projet mis en œuvre en RCA est revu toutes les semaines par l'ensemble de l'équipe lors des réunions de coordination hebdomadaires (coordinateurs et Cheffe de Mission).

Tout au long du projet PUI participera au cluster Abris / NFI / CCCM afin de partager avec l'ensemble des partenaires l'avancée du projet et d'échanger sur les problèmes rencontrés afin de permettre le partage d'expérience. Un travail plus particulier sera réalisé avec ACTED afin de s'entraider et d'apprendre l'un de l'autre dans la mise en place de projets similaires dans des quartiers voisins.

Workplan

Activitydescription	Year	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
<p>Activity 1.1.1: Présentation et sensibilisation autour du mandat PUI, des objectifs et de la méthodologie du projet.</p> <p>Durant cette phase préliminaire (deux mois), PUI préparera son action dans le quartier à travers des rencontres avec les parties prenantes du quartier : autorités locales (chef de quartier, mairie d'arrondissement, mairie centrale et Ministère de l'urbanisme et de l'habitat), comités de quartier, groupes d'autodéfense, bénéficiaires, artisans locaux, organisation nationale et internationales travaillant dans le quartier. Le comité de quartier sera le relais communautaire des équipes PUI et ADV dans le quartier. Il sera identifié parmi les comités et associations existantes en fonction de la représentativité et de la légitimité dont il jouit. Les membres du comité seront formés et soutenus par PUI tout au long du projet. S'il n'existe plus de comités actifs dans le quartier, PUI et ADV travailleront à la redynamisation d'anciens comités représentatifs de la population en sensibilisant les communautés sur l'importance de ce relais communautaire dans le projet PUI mais aussi dans la vie de quartier. Ce comité permettra d'accompagner PUI tout au long du projet notamment dans l'identification des bénéficiaires, la définition des critères de vulnérabilité, la médiation et la gestion des conflits. Par ailleurs, il viendra en appui aux activités de sensibilisation, de transmission d'informations et de validation des lieux d'implantation des abris. Il sera donc un relais communautaire dans la zone d'intervention. L'équipe de PUI chargée du suivi et de la supervision du projet, organisera une rencontre à la mairie du 3ème arrondissement et à la mairie centrale de Bangui pour exposer le cadre, les objectifs du projet et pour requérir l'appui des autorités locales dans les diverses phases du projet. Suite à cette rencontre des réunions d'informations seront organisées mensuellement avec les représentants des autorités et la population du quartier pour informer du déroulement des activités, des obstacles rencontrés et du chronogramme des activités à venir. Au début du projet, une rencontre avec le directeur des études du Ministère de l'urbanisme et de l'habitat sera organisée afin d'obtenir des informations sur le plan de cadastre officiel de la ville de Bangui et plus particulièrement pour le quartier ciblé. PUI mettra en avant la méthodologie de la médiation humanitaire et du TPN (Tierce Party Neutre) afin d'assurer le dialogue permettant une coexistence pacifique dans le quartier. Tout au long du projet les équipes PUI et ADV resteront sensibles à la problématique de coexistence pacifique notamment dans la présentation des critères de sélection et dans le choix des bénéficiaires. Des rencontres régulières avec l'ensemble de la population auront lieu afin de garantir la bonne compréhension du mandat de PUI et du projet mis en œuvre et d'avoir la possibilité d'ajuster l'action en fonction des inputs de la communauté. Une évaluation sera menée en début de projet afin d'identifier les ménages bénéficiaires de l'activité abris avec l'appui du comité de quartier, du chef de quartier et des personnes influentes. La sélection se fera sur la base de critères de vulnérabilités définies de concert par PUI et la communauté. Les catégories de population prioritaires seront: les déplacés ayant une volonté de retour durable dans les quartiers, les personnes du 3ème âge ou les ménages ayant à charge des personnes du 3ème âge, les femmes cheffes de ménage, les personnes en situation de handicap. Par ailleurs, seuls les propriétaires de terrains, validés après les enquêtes LTB(Logement, Terre et Biens), auront accès à l'aide à la reconstruction. Les terrains présélectionnés seront identifiés sur la base d'un outil de validation communautaire qui permettra d'identifier et de valider leur terrain sur lequel l'abri sera construit. Cette identification à laquelle prendront part les autorités locales et les voisins sera sanctionnée d'une attestation LTB.</p>	2017						X	X					
	2018												
<p>Activity 1.1.2: Préparation du projet: Sensibilisation des bénéficiaires, formation sur l'activité de maçonnerie et mise en place des accords avec les magasins fournisseurs partenaires</p> <p>Lors de cette phase préparatoire, les bénéficiaires abris du projet seront sensibilisés sur le soutien qu'ils devront apporter aux divers intervenants du projet et sur leur propre implication (dans la préparation de leur terrain, dans l'achat du matériel contre coupons, dans la supervision des travaux de fondation et de charpente, l'élévation des murs, la manutention et le transport du matériel) , au cours du déroulement des activités par les équipes PUI. Ils seront formés par des professionnels de la construction afin d'être en mesure de réaliser la partie des travaux qui leur incombe. En effet, les bénéficiaires prendront part à la construction de leurs maisons selon le ratio 1/3 à la charge du bénéficiaire et 2/3 à la charge de l'ONG (pour assurer la qualité de la fondation et de la toiture, gages de durabilité de l'abri). Une formation d'une semaine sera donc organisée pour que les bénéficiaires s'enquêtent des spécificités techniques des travaux (élévation de murs et pose de cadres de portes et de fenêtres). Avant la formation, il sera demandé aux bénéficiaires, grâce à un kit outil mis à disposition du quartier et géré par le comité de quartier (brouette, pelle, barre à mine, pioche, râteau, balai à chantier, faucille, coupe-coupe), de préparer et d'assainir leur parcelle.</p> <p>La mise en place de la méthode coupon suppose aussi une phase préparatoire aussi bien vis-à-vis des bénéficiaires que des magasins fournisseurs partenaires. Des coupons codés seront créés par PUI et présentés aux bénéficiaires. Les magasins fournisseurs seront sensibilisés à la méthodologie et des contrats indiquant les prix de chaque item seront signés entre PUI et ces magasins partenaires.</p>	2017							X	X	X			
	2018												

<p>Activity 1.1.3: Formation des bénéficiaires</p> <p>La construction de l'abri se fera en plusieurs phases, toutes supervisées par PUI, ADV et les bénéficiaires. Dans un premier temps, les bénéficiaires seront formés pendant une semaine à l'élévation de murs et la pose de cadres de portes et de fenêtres par les équipes techniques de PUI. Les maçons du quartier seront aussi invités à cette formation afin de permettre aux capacités locales existantes d'être renforcées.</p> <p>Le premier tiers de la structure (fondation et soubassement) sera réalisé par des maçons qualifiés, payés et supervisés directement par l'ONG (environ 4 jours de travail). Le bénéficiaire travaillera avec le maçon et sous ses conseils pour l'aider à la construction de la fondation tout en se formant sur le terrain. Il est en charge de faire mais aussi d'apprendre aux bénéficiaires</p>	2017							X	X			
<p>Activity 1.1.4: Distribution et échanges de coupons</p> <p>Une fois la fondation réalisée, chaque bénéficiaire recevra un coupon de réalisation des travaux de la part de l'équipe technique lui permettant de se présenter dans un des magasins fournisseurs partenaires afin de recevoir le matériel nécessaire à l'élévation des murs (cadres de porte et de fenêtres, linteau, ciment et pointes). Le transport des matériaux sera assuré par chaque bénéficiaire ou grâce à des accords passés entre PUI et les magasins fournisseurs partenaires. Ce coupon sera valable une semaine, ce qui signifie que le bénéficiaire aura une semaine pour retirer les items auprès des magasins fournisseurs partenaires. Ce délai relativement court permettra de maintenir le dynamisme du projet et évitera du retard dans la mise en œuvre des activités.</p> <p>Dans un second temps, après que l'élévation des murs soit terminée, le bénéficiaire sollicitera la validation de l'équipe technique afin que cette dernière valide le début des travaux de toiture. Cela permettra ainsi la distribution d'un 2ème coupon, également valable durant une semaine, donnant accès au cadenas, battants de porte et fenêtres, ainsi qu'aux chevrons, lattes, tôles et autres matériels permettant la réalisation de la toiture. La charpente et la pose des tôles seront effectuées par un professionnel payé par PUI qui formera le bénéficiaire tout en effectuant le travail.</p> <p>La méthode coupon offre au bénéficiaire une grande liberté dans la façon dont il envisage et s'approprie son abri. En effet, si le coupon donne accès au matériel pour la construction d'un abri standard de 18m2, il n'est pas exclu que les bénéficiaires ajoutent à ce coupon des matériaux qu'ils ont déjà pour permettre la construction d'un abri plus grand. La liberté de cette méthode réside aussi dans la possibilité de reconstruire sur un abri déjà existant mais partiellement détruit si les fondations sont jugées assez solides par l'équipe technique de PUI</p>	2017							X	X	X		
<p>Activity 1.1.5: Réalisation des travaux de reconstruction</p> <p>La réalisation des travaux de reconstruction, suivra le modèle PUI « 2/3 – 1/3 ». Cela signifie qu'un tiers de la maison sera réalisée entièrement par le bénéficiaire, avec la supervision de l'équipe technique de PUI et de ADV ; les deux autres tiers (fondation et toiture) seront réalisés par le bénéficiaire et un maçon professionnel qui l'appuiera et le formera. La réalisation d'un tiers de la maison par le bénéficiaire permettra une meilleure appropriation du projet. Une supervision de proximité par les équipes, ainsi que la conditionnalité appliquée à la distribution de coupons et de briques permettra de s'assurer du bon déroulement des travaux. Le recours à des professionnels pour la réalisation des parties les plus sensibles de l'ouvrage que sont la fondation, la charpente et la couverture, permet de garantir la longévité de l'abri. Cela permettra, après le départ de PUI du quartier d'avoir des possibilités pour les populations d'accéder à des services de qualité en termes de construction de maisons.</p> <p>Cette configuration concerne 80% des bénéficiaires, qui prendront donc part à la construction de leur maison sur le ratio « 2/3 - 1/3 ». Pour les plus vulnérables, les travaux seront entièrement réalisés par PUI.</p> <p>Le bénéficiaire recevra aussi de la part de l'équipe PUI des briques cuites distribuées en trois fois selon l'évolution des travaux (première distribution après la fondation, deuxième à l'allège et troisième au mûr pignon). L'élévation du mur et la pose des cadres de portes et fenêtres seront entièrement effectués par le bénéficiaire sous la supervision des équipes techniques de PUI et ADV.</p> <p>PUI a fait le choix de la brique cuite, plus résistante aux intempéries et au feu pour assurer une fondation plus stable, solide et durable.</p>	2017							X	X	X	X	
	2018											

<p>Activity 1.1.6: Enquêtes de satisfaction</p> <p>La fin des travaux sera actée par une fiche de réception des travaux et une fiche d'enquête de satisfaction remplies par les deux parties. Cette enquête de satisfaction permettra d'analyser la pertinence de la méthodologie utilisée et des matériaux choisis par rapport au souhait des bénéficiaires. Une partie sur l'utilisation des maisons construites au sein de ce projet sera aussi analysée afin de pouvoir rédiger un document de leçon apprise (activité 1.1.7). Lors du travail préliminaire mené à Kokoro 5, les populations ont exprimé le besoin d'apport en matériel et en formation pour les aider dans la reconstruction de leur maison. La situation de post urgence permet de sortir des activités d'assistanat vers une plus grande implication des populations.</p>	2017																			
	2018	X																		
<p>Activity 1.1.7: Rédaction d'un document de « leçons apprises » des expériences d'ACTED et de PUI</p> <p>ACTED et PUI mettent en œuvre des projets similaires de reconstruction dans les quartiers de retour depuis 3 ans. La méthodologie appliquée est celle du coupon avec dans les deux approches des bénéficiaires investis dans la reconstruction de leur maison. Cependant certains points divergent entre les deux approches. Il sera donc intéressant de suivre les deux projets en parallèle en suivant l'atteinte des objectifs, les problématiques rencontrées et la satisfaction des bénéficiaires. Ce suivi en parallèle permettra aux deux organisations de dresser à la fin des projets un document commun de « leçons apprises » retraçant les succès et challenges des deux projets et des expériences passées. Ce document, une fois finalisé, sera validé par le cluster et partagé à tous les partenaires. Cela représentera une base méthodologique commune forte afin de mettre des projets reconstruction en œuvre en zone urbaine.</p>	2017																			
	2018	X																		

OTHER INFO

Accountability to Affected Populations

La mise en œuvre et le monitoring des activités du projet seront faits en étroite collaboration avec les déplacés et les populations hôtes ainsi que leurs représentants.

Différentes réunions se tiendront régulièrement afin de permettre à PUI de rendre compte de l'avancée du projet aux populations :

- Chaque semaine, des réunions de coordination seront réalisées au cœur de Kokoro 5, et en présence des représentants des déplacés et des populations hôtes, dans le but d'assurer un espace d'expression des intérêts et préoccupations des bénéficiaires et un retour d'information quant à la mise en œuvre du projet. Les bénéficiaires auront ainsi la possibilité de rapporter leurs problèmes, plaintes, réclamations, suggestions directement auprès de l'équipe de PUI.

- Chaque mois, des réunions avec les autorités locales (mairie d'arrondissement, mairie centrale, chef de quartier), le comité de quartier et PUI permettront à l'ONG de mettre en avant les succès et challenges du projet et de mettre à jour le chronogramme d'activités afin que tous les acteurs soient sur le même niveau d'information.

Enfin il faut noter que la communauté a été plusieurs fois consultée en amont de ce projet, sur les obstacles au retour, notamment lors de Focus Groups, leurs avis ayant guidé la stratégie établie pour la mise en œuvre de ce projet.

Implementation Plan

L'ensemble des activités se fera avec le soutien de l'ONG nationale Arbre de Vie (ADV). En tant que partenaire d'exécution du projet, ADV sera un appui à la bonne réalisation et mise en œuvre du projet notamment pendant la phase de sensibilisation et de suivi des bénéficiaires mais aussi pour le suivi et la supervision des travaux. Sa capacité de déploiement et son acceptation dans le quartier d'intervention permettra le maintien des activités et ce, même si l'insécurité ne permet plus aux équipes de PUI de s'y rendre. Afin de s'assurer de la bonne mise en œuvre du projet, ADV sera également en charge de communiquer avec les autorités de quartier à propos du projet, de les sensibiliser et de les mobiliser sur l'importance de leur participation au comité de quartier.

PUI gardera l'entière responsabilité du projet, notamment vis-à-vis du bailleur, mais sur le terrain les deux ONGs partageront les rôles afin de se compléter et d'être au même niveau d'information et d'activités. PUI garde la responsabilité logistique et financière du projet.

PUI profitera de ce projet pour aider l'ONG locale Arbre de Vie dans le renforcement de ses compétences notamment en termes de planification budgétaire, de suivi des dépenses, d'organisation interne. Tous les mois le département financier de PUI vérifiera les justificatifs de dépenses d'ADV et rencontrera les membres de l'ONG pour discuter de l'avancée du projet d'un point de vue organisationnel. De plus une formation à la gestion et au suivi financier ainsi qu'une formation sur les procédures d'achat logistique seront dispensées à l'équipe ADV. Le renforcement des compétences des organisations locales fait partie de la stratégie de sortie de PUI du pays afin que d'autres puissent soutenir la population après le départ de la communauté internationale.

Tout le projet sera mené de concert avec la communauté, qui en s'appropriant le projet, sera ensuite en mesure de le répliquer. Les bénéficiaires seront formés à la petite maçonnerie ce qui leur permettra d'assurer l'entretien de leur maison après la fin du projet mais leur donnera aussi la possibilité, s'ils le souhaitent, d'agrandir leur maison. En effet les maisons PUI, avec un toit à une pente, sont envisagées comme une réponse d'urgence à un besoin donné mais aussi au centre d'un foyer plus important. Les maçons et charpentiers formés par PUI dans la zone depuis 2014, resteront aussi présents pour aider le quartier à se développer après le départ de PUI.

Il est très important d'associer les autorités locales et centrales dans la mise en œuvre de ce projet afin d'assurer la durabilité de l'action. C'est pourquoi PUI utilisera ses contacts à la mairie du 3ème et à la mairie centrale pour présenter le projet et expliquer l'importance de l'implication des mairies dans la reconstruction à Bangui.

Coordination with other Organizations in project area

Name of the organization	Areas/activities of collaboration and rationale
ACF	Soutien d'ACF dans la zone d'intervention par le déploiement d'un programme de soutien psychosocial mobile.
ADV	ONG locale partenaire de ce projet
NRC	Formation et appui dans la mise en place de l'approche LTB

DRC	Appui et conseil sur le composante TPN et coexistence pacifique du projet
ACTED	Intervention d'ACTED en reconstruction d'abris autour de PK5, besoin de coordination et coopération. Des échanges réguliers auront lieu afin d'identifier dans chacune des méthodes proposées et dans chaque zone d'intervention de PUI et ACTED, les points bloquants et les solutions proposées. A la fin du projet un document de « leçons apprises » sera élaboré sur la base de ces échanges, des enquêtes de satisfaction menées par chaque ONG et des observations sur le terrain, afin de pouvoir capitaliser et proposer au cluster « abris » une méthode globale pour la reconstruction urbaine à Bangui.
Cluster "Abris, NFI, CCCM"	PUI est un membre actif du cluster abris ainsi que du groupe de travail technique « reconstruction » du cluster. Cet espace d'échange permet une meilleure coordination des acteurs intervenants dans ces domaines en RCA.

Environment Marker Of The Project

N/S: Not specified

Gender Marker Of The Project

2a- The project is designed to contribute significantly to gender equality

Justify Chosen Gender Marker Code

Les problématiques de genre seront considérées de manière spécifique (notamment lors de l'identification des maisons à reconstruire) afin de mitiger le risque de violences faites aux femmes, en raison de l'absence de protection physique induite par la destruction de l'habitat. Les femmes cheffes de ménages ainsi que les ménages ayant en leur sein une femme enceinte seront considérés comme prioritaires. De plus, dans la composition du comité de quartier, une attention particulière sera apportée à la parité afin que les besoins spécifiques au genre soient considérés dans la mise en œuvre du projet.

Protection Mainstreaming

L'intervention est basée sur le souci d'offrir des conditions de vie minimales à tous, sans distinction de sexe, de nationalité, d'origine ethnique, de religion et de statut social. Elle vise la valorisation des droits humains et le retour dans les quartiers dans la dignité. La problématique LTB et le principe de « Do not harm » seront au centre de l'attention de l'équipe PUI. Basé sur la Note d'orientation de l'Equipe Humanitaire Pays concernant les questions liées aux droits de logement terre et biens, PUI orientera son action en s'assurant au préalable de chaque reconstruction, que la parcelle de terre appartient effectivement au bénéficiaire ciblé ; que les constructions respectent les limites officielles de la parcelle et que les autorités foncières compétentes n'ont pas d'objection sur la parcelle concernée. La réussite des initiatives de réconciliation et construction de la paix dépendant de la rapidité et de l'efficacité selon laquelle la protection des droits LTB et les questions foncières au sens large ont été traitées. Les leçons tirées de certaines expériences montrent les conséquences d'un traitement inadapté des questions relatives au logement, à la terre et aux biens, aussi bien au lendemain d'un conflit que pendant la période de paix et de reconstruction qui s'ensuit. PUI n'hésitera pas à s'appuyer sur l'expertise de NRC et sur le cluster Protection en cas de besoin de soutien sur cette problématique.

Country Specific Information

Safety and Security

Les questions de sécurité dans les quartiers constituant un frein au retour, une attention spécifique sera apportée sur cette question. PUI assure d'ores et déjà un suivi permanent de la situation sécuritaire dans ses zones d'intervention et un fort plaidoyer auprès des acteurs de sécurité via la CMCOORD pour sécuriser la zone. Ce suivi est réalisé par un Référent sécurité et son assistant qui entretiennent des contacts réguliers avec des personnes ressources dans les zones d'intervention et participent à des réunions formelles et informelles avec les forces armées internationales (MINUSCA) ainsi qu'avec les représentants des forces armées nationales régulières et irrégulières. Enfin, ils assurent la mise à jour régulière des plans de sécurité Pays et Base et font le suivi des incidents permettant une analyse de fond sur les problématiques sécuritaires. Enfin, l'équipe du projet au travers des différentes relations qu'elle entretient avec les représentants communautaires sur la zone d'intervention assure une veille sécuritaire permanente. Si des besoins de sécurisation des quartiers apparaissent durant la mise en œuvre du projet, un plaidoyer spécifique sera mené auprès de la population, des autorités et des acteurs humanitaires.

Access

Afin de se garantir un accès à ses zones d'intervention, PUI met en œuvre une stratégie d'acceptation reposant sur la communauté bénéficiaire et son expertise de la zone développée depuis plus de 3 ans. Grace notamment à l'appui du comité de quartier et de la mise en œuvre du projet en partenariat avec un partenaire local, PUI s'assure une relation de confiance avec les bénéficiaires. C'est en effet en impliquant les communautés bénéficiaires (retournés comme résidents) dans le projet, en remplissant les engagements pris et en faisant preuve de transparence et de redevabilité que cette relation de confiance pourra être bâtie et pérennisée. En cas de déstabilisation du contexte, PUI assurera le lien avec les bénéficiaires et les comités de quartiers par des contacts téléphoniques réguliers, pour mesurer au mieux les dangers sécuritaires et faciliter soit le travail en remote soit le redéploiement des équipes-projet sur le terrain.

BUDGET

Code	Budget Line Description	D / S	Quantity	Unit cost	Duration Recurrence	% charged to CHF	Total Cost
1. Staff and Other Personnel Costs							
1.1	Responsable Programme Reconstruction	D	1	4,801.00	8	37.50	14,403.00

	<i>Participation du projet au coût du Responsable Programme Reconstruction. En charge de la planification et de la coordination de toutes les activités de reconstruction d'abris de PU AMI à Bangui. En charge de la supervision et de la formation des mobilisateurs communautaires et des techniciens en génie civil recrutés pour les diverses activités. En charge de l'élaboration et du suivi du chronogramme des travaux ainsi que de l'élaboration des rapports intermédiaires et finaux du projet. Le coût unitaire mensuel comprend le salaire, le per diem perçu par chaque expatrié directement sur le terrain en accord avec la politique de PU-AMI (880 USD), une prime de break à 3 mois de mission d'un montant équivalent au per diem, et un voyage A/R domicile/mission en début et à 6 mois de mission à hauteur de 1430 USD.</i>						
1.2	Assistant Responsable Reconstruction	D	1	677.90	8	100.00	5,423.20
	<i>Assiste le chef projet reconstruction dans la planification et la coordination des activités de reconstruction d'abris et de médication humanitaire et dans la supervision des équipes d'intervention. Le coût unitaire mensuel comprend l'ensemble des coûts afférents directement au personnel, salaire net, taxes et impôts en accord avec les lois et réglementations du pays (environ 28% du salaire brut), et primes de transport (15,000 francs CFA) et de santé (25,000 francs CFA) dans le respect des politiques RH internes de PU-AMI.</i>						
1.3	Superviseurs travaux	D	1	553.50	6	100.00	3,321.00
	<i>En charge de la conduite des travaux et de la supervision des moniteurs des travaux pendant les 6 mois du projet dédiés à la reconstruction. Le coût unitaire mensuel comprend l'ensemble des coûts afférents directement au personnel, salaire net, taxes et impôts en accord avec les lois et réglementations du pays (environ 28% du salaire brut), et primes de transport (15,000 francs CFA) et de santé (25,000 francs CFA) dans le respect des politiques RH internes de PU-AMI.</i>						
1.4	Superviseurs mobilisateurs communautaire	D	1	553.50	8	100.00	4,428.00
	<i>En charge de la supervision des mobilisateurs communautaires pendant la partie médiation humanitaire du projet puis tout au long du projet pour assurer la bonne compréhension et acceptation du projet dans la communauté. Le coût unitaire mensuel comprend l'ensemble des coûts afférents directement au personnel, salaire net, taxes et impôts en accord avec les lois et réglementations du pays (environ 28% du salaire brut), et primes de transport (15,000 francs CFA) et de santé (25,000 francs CFA) dans le respect des politiques RH internes de PU-AMI.</i>						
1.5	Moniteurs travaux	D	2	379.90	6	100.00	4,558.80
	<i>En charge de la conduite des travaux et de la supervision des maçons, charpentiers et des bénéficiaires en charge de la construction de leurs maisons. Le coût unitaire mensuel comprend l'ensemble des coûts afférents directement au personnel, salaire net, taxes et impôts en accord avec les lois et réglementations du pays (environ 28% du salaire brut), et primes de transport (15,000 francs CFA) et de santé (25,000 francs CFA) dans le respect des politiques RH internes de PU-AMI.</i>						
1.6	Moniteur mobilisateurs communautaires	D	2	379.90	8	100.00	6,078.40
	<i>En charge des ateliers de médiation humanitaire, des relations avec le comité de quartier, de la mise en place du TPN dans le quartier afin de garantir la bonne compréhension et l'appropriation du projet par les communautés. Le coût unitaire mensuel comprend l'ensemble des coûts afférents directement au personnel, salaire net, taxes et impôts en accord avec les lois et réglementations du pays (environ 28% du salaire brut), et primes de transport (15,000 francs CFA) et de santé (25,000 francs CFA) dans le respect des politiques RH internes de PU-AMI.</i>						
1.7	Chauffeur programme	D	1	436.10	8	100.00	3,488.80
	<i>Chauffeur affecté au projet. Le coût unitaire mensuel comprend l'ensemble des coûts afférents directement au personnel, salaire net, taxes et impôts en accord avec les lois et réglementations du pays (environ 28% du salaire brut), et primes de transport (15,000 francs CFA) et de santé (25,000 francs CFA) dans le respect des politiques RH internes de PU-AMI.</i>						
1.8	Salaires journaliers programme	D	60	4.27	6	100.00	1,537.20
	<i>Manutentionnaires pour assurer le chargement et déchargement des matériaux pour les bénéficiaires les plus vulnérables. Ainsi que des gardiens pour le stock dans le quartier. Une moyenne de 3 pers/j* 20j dans le mois, CU = 2500 xaf pendant les 6 mois du projet dédiés à la reconstruction d'abris.</i>						
1.9	Coordnatrice Terrain BGI	S	1	6,921.60	8	12.50	6,921.60
	<i>En charge de la coordination de la base Bangui, de la gestion des projets, supervision des départements support et relation aux autorités locales. Le coût unitaire mensuel comprend le salaire, le per diem perçu par chaque expatrié directement sur le terrain en accord avec la politique de PU-AMI (880 USD), une prime de break à 3 et 9 mois de mission d'un montant équivalent au per diem, et un voyage A/R domicile/mission en début et à 6 mois de mission à hauteur de 1430 USD.</i>						
1.10	Admin/Log base BGI	S	1	6,137.60	8	12.50	6,137.60
	<i>En charge de la gestion des équipes RH, logistique et administratives de la base Bangui. Le coût unitaire mensuel comprend le salaire, le per diem perçu par chaque expatrié directement sur le terrain en accord avec la politique de PU-AMI (880 USD), une prime de break à 3 mois de mission d'un montant équivalent au per diem, et un voyage A/R domicile/mission en début et à 6 mois de mission à hauteur de 1430 USD.</i>						
1.11	Personnels administratifs	S	2	676.50	8	12.50	1,353.00

	<i>L'assistant administrateur financier apporte son aide au niveau des enregistrement des pièces comptables et de la gestion de la caisse de la base Berbérati. L'assistant RH s'occupe de la gestion administrative du personnel. Le coût unitaire mensuel comprend l'ensemble des coûts afférents directement au personnel, salaire net, taxes et impôts en accord avec les lois et réglementations du pays (environ 28% du salaire brut), et primes de transport (15,000 francs CFA) et de santé (25,000 francs CFA) dans le respect des politiques RH internes de PU-AMI.</i>						
1.12	Personnels logistiques	S	3	625.49	8	12.50	1,876.47
	<i>L'assistant logistique base Bangui est chargé de la supervision du parc véhicule de la base ainsi que de la supervision des gardiens et du stock. Il assiste également le logisticien expatrié dans ses tâches quotidiennes. L'assistant logistique achats de Bangui est en charge d'assurer l'approvisionnement en fonction des procédures de l'ONG. L'opérateur radio suit les déplacements des équipes sur le terrain et dans la ville et relaie l'information aux responsables. Le coût unitaire mensuel comprend l'ensemble des coûts afférents directement au personnel, salaire net, taxes et impôts en accord avec les lois et réglementations du pays (environ 28% du salaire brut), et primes de transport (15,000 francs CFA) et de santé (25,000 francs CFA) dans le respect des politiques RH internes de PU-AMI.</i>						
1.13	Personnel d'entretien - Bangui	S	1	249.20	8	12.50	249.20
	<i>L'agent d'entretien de la base Bangui est en charge d'assurer l'entretien et la propreté du bureau de Bangui. Le coût unitaire mensuel comprend l'ensemble des coûts afférents directement au personnel, salaire net, taxes et impôts en accord avec les lois et réglementations du pays (environ 28% du salaire brut), et primes de transport (15,000 francs CFA) et de santé (25,000 francs CFA) dans le respect des politiques RH internes de PU-AMI.</i>						
1.14	Chauffeurs et gardiens	S	14	397.00	8	12.50	5,558.00
	<i>Les 5 Gardiens de la base Bangui assurent la surveillance du bureau de Bangui. Les 9 chauffeurs supports assurent les déplacements du personnel PUI venant en support aux activités, ainsi que les déplacements des expatriés le soir et weekend, pour des raisons de sécurité. Le coût unitaire mensuel comprend l'ensemble des coûts afférents directement au personnel, salaire net, taxes et impôts en accord avec les lois et réglementations du pays (environ 28% du salaire brut), et primes de transport (15,000 francs CFA) et de santé (25,000 francs CFA) dans le respect des politiques RH internes de PU-AMI.</i>						
1.15	Salaires journaliers support	S	12	5.98	50	100.00	3,588.00
	<i>Personnel permettant de remplacer les postes de gardiennage, chauffeurs en congés et appui ponctuel à la base. 12 pers * 50j * 3500 XAF</i>						
	Section Total						68,922.27
2. Supplies, Commodities, Materials							
2.1	Matériel reconstruction	D	250	401.83	1	100.00	100,457.50
	<i>Mise en place de coupons et distribution de coupons pour permettre aux bénéficiaires d'avoir accès aux matériels de reconstruction via des magasins fournisseurs partenaires (cadres de porte et de fenêtres, linteau, ciment et pointes; cadenas, battants de porte et fenêtres, ainsi qu'aux chevrons, lattes, tôles et autres matériels permettant la réalisation de la toiture). Achat des briques en terre cuite par PU AMI auprès de briqueterie de la zone d'intervention.</i>						
2.2	Appui à la reconstruction	D	250	47.81	1	100.00	11,952.50
	<i>Forfait payé aux maçons formés par PUI qui prendront part avec les bénéficiaires à la construction des 2/3 de la structure des abris (fondation et toiture) ainsi que les maçons qui construiront l'entièreté des abris pour les 20% des bénéficiaires les plus vulnérables. Le coût total est calculé comme suit: 200 maisons dont 2/3 de la construction sera appuyée par des maçons x 25 000 XAF par maçon (15 000 XAF payés au moment de la fondation et 10 000 XAF à la finalisation de la toiture) + 50 bénéficiaires très vulnérables qui auront besoin d'un appui sur l'entièreté de la construction x 40 000 XAF par maçon.</i>						
2.3	Kit outils assainissement quartiers	D	1	318.90	1	100.00	318.90
	<i>Divers équipements qui seront mis à disposition des bénéficiaires via le comité de quartier pour la préparation et l'assainissement des parcelles (brouette, pelle, barre à mine, pioche, rateau, balai à chantier, faucille, coupe-coupe)</i>						
2.4	Dotations comités quartiers	D	1	204.90	8	100.00	1,639.20
	<i>Crédit téléphonique pour le comité de quartier afin de soutenir PU AMI dans l'organisation des séances de sensibilisation. 15 membres (par comité de quartier) * 8 000 xaf/mois.</i>						
	Section Total						114,368.10
3. Equipment							
3.1	Equipements informatiques	S	1	1,232.00	1	100.00	1,232.00
	<i>Ce matériel est indispensable pour assurer le reporting mensuel réalisé par l'équipe du projet et support: 2 laptops</i>						
	Section Total						1,232.00
4. Contractual Services							
4.1	Location VHL Support	S	2	2,048.90	8	12.50	4,097.80
	<i>Contribution du projet à la location de 2 véhicules pour le personnel support (expatrié ou national) de Bangui. Montant suivant contrat cadre de 40.000 XAF / Jours durant 30 jours par mois.</i>						

4.2	Location camion	D	50	204.90	1	100.00	10,245.00
	<i>Un camion sera mis en location pour assurer l'approvisionnement en briques cuites depuis le fournisseurs vers la parcelle du bénéficiaire. Ce camion sera utilisé pendant 50 jours à 120 000 XAF/j.</i>						
4.3	Location VHL - terrain	D	1	2,048.90	8	100.00	16,391.20
	<i>Location d'un véhicule pour l'équipe projet afin de se rendre à Kokoro 5, au bureau base, au cluster abris, chez les fournisseurs... Montant suivant contrat cadre de 40.000 XAF / Jours durant 30 jours</i>						
	Section Total						30,734.00
5. Travel							
NA	NA	NA	0	0.00	0	0	0.00
	NA						
	Section Total						0.00
6. Transfers and Grants to Counterparts							
6.1	Coût partenaire Arbre de Vie	D	1	1,707.40	8	75.00	10,244.40
	<i>Nous travaillons en collaboration avec une ONG nationale, Arbre de Vie, pour nous appuyer dans la zone d'intervention du projet. Ce forfait inclus des couts RH (des mobilisateurs communautaires, technicien en génie civil, fonctions support: 7 personnes X 122.857 xaf par mois)) et des couts de fonctionnement (entre autres contribution au loyer, location et running costs d'un véhicule pour le projet, frais de communication: 140.000 xaf par mois). Forfait de 1 000 000 xaf/mois. Voir BoQ</i>						
	Section Total						10,244.40
7. General Operating and Other Direct Costs							
7.1	Loyer et charges (bureau, base-vie, entrepôt)	S	1	5,935.00	8	12.50	5,935.00
	<i>Contribution du projet aux coûts mensuels de loyer de la base Bangui: 400 000 xaf*1,12% (Droit d'Enregistrement), cotisation à l'entrepot PUI: 800 000 xaf/mois et charges énergétiques locales (eau, électricité): 180 000 xaf/mois</i>						
7.2	Equipement, fournitures et maintenance	S	1	13,675.40	8	12.50	13,675.40
	<i>Contribution aux fournitures de bureau, équipements de la base Bangui. Travaux de réhabilitation et coûts généraux de maintenance des bases Bangui.</i>						
7.3	Frais de communication (téléphone, internet, courrier)	S	1	1,667.80	8	12.50	1,667.80
	<i>Pour base Bangui: abonnement internet (160 000 xaf/mois), abonnement à la flotte téléphonique (200 000 xaf/mois), recharge crédit téléphonique (200 000 xaf/mois) et courrier divers (100 000 xaf/mois).</i>						
7.4	Formation personnel national	S	1	1,680.00	1	100.00	1,680.00
	<i>Forfait pour que nos équipes nationales puissent participer à différentes formations en lien avec leur domaine et ainsi garantir une montée en compétence.</i>						
7.5	Assurance staff national	S	61	5.60	1	100.00	341.60
	<i>Assurance pour les staffs nationaux, pour couvrir les risques non couverts en RCA (décès, invalidité..)</i>						
7.6	Visibilité	D	1	640.86	1	100.00	640.86
	<i>Matériels avec logo PU-AMI et Fonds Humanitaire pour chaque personnel projet et pour la communication visuelle concernant les activités menées (polos, tshirts, casquettes, gilets à poches, imperméables, stickers)</i>						
7.7	Coûts juridiques	S	1	426.90	8	12.50	426.90
	<i>Soutien d'un avocat pour toute question légale, droit du travail centrafricain.</i>						
7.8	Running Cost VHL Support	S	2	512.20	8	12.50	1,024.40
	<i>Charges courantes de 2 véhicules pour le personnel support (expatrié ou national) : carburant pour le fonctionnement des véhicules projets et coûts de fonctionnement du véhicule (pièces de rechange, entretien, huile moteur...).</i>						
7.9	Running costs VHL - terrain	D	1	597.60	8	100.00	4,780.80
	<i>Carburant pour le fonctionnement du véhicule projet et coûts de fonctionnement du véhicule (pièces de rechange, entretien, huile moteur...).</i>						
7.10	Running cost motos	D	1	59.80	8	100.00	478.40
	<i>Carburant pour le fonctionnement de la moto projet (appartenant à PU AMI) et coûts de fonctionnement du véhicule (pièces de rechange, entretien, huile moteur...).</i>						

7.11	Frais bancaires et administratifs	S	1	1,792.00	1	100.00	1,792.00
<i>Frais de fonctionnement des comptes bancaires et divers couts administratifs.</i>							
Section Total							32,443.16
SubTotal			732.00				257,943.93
Direct							200,387.16
Support							57,556.77
PSC Cost							
PSC Cost Percent							7.00
PSC Amount							18,056.08
Total Cost							276,000.01
Project Locations							
Location	Estimated percentage of budget for each location	Estimated number of beneficiaries for each location					Activity Name
		Men	Women	Boys	Girls	Total	
Bangui -> 3e Arrondissement	100	188	312	250	500	1,250	<p>Activity 1.1.1 : Présentation et sensibilisation autour du mandat PUI, des objectifs et de la méthodologie du projet.</p> <p>Durant cette phase préliminaire (deux mois), PUI préparera son action dans le quartier à travers des rencontres avec les parties prenantes du quartier : autorités locales (chef de quartier, mairie d'arrondissement, mairie centrale et Ministère de l'urbanisme et de l'habitat), comités de quartier, groupes d'autodéfense, bénéficiaires, artisans locaux, organisation nationale et internationales travaillant dans le quartier. Le comité de quartier sera le relais communautaire des équipes PUI et ADV dans le quartier. Il sera identifié parmi les comités et associations existantes en fonction de la représentativité et de la légitimité dont il jouit. Les membres du comité seront formés et soutenus par PUI tout au long du projet. S'il n'existe plus de comités actifs dans le quartier, PUI et ADV travailleront à la redynamisation d'anciens comités représentatifs de la population en sensibilisant les communautés sur l'importance de ce relais communautaire dans le projet PUI mais aussi dans la vie de quartier. Ce comité permettra d'accompagner PUI tout au long du projet notamment dans l'identification des bénéficiaires, la définition des critères de vulnérabilité, la médiation et la gestion des conflits. Par ailleurs, il viendra en appui aux activités de sensibilisation, de transmission d'informations et de validation des lieux d'implantation des abris. Il sera donc un relais communautaire dans la zone d'intervention. L'équipe de PUI chargée du suivi et de la supervision du projet, organisera une rencontre à la mairie du 3ème arrondissement et à la mairie centrale de Bangui pour exposer le cadre, les objectifs du projet et pour requérir l'appui des autorités locales dans les diverses phases du projet. Suite à cette rencontre des réunions d'informations seront organisées mensuellement avec les représentants des autorités et la population du quartier pour informer du déroulement des activités, des obstacles rencontrés et du chronogramme des activités à venir. Au début du projet, une rencontre avec le directeur des études du Ministère de l'urbanisme et de l'habitat sera organisée afin d'obtenir des informations sur le plan de cadastre officiel de la</p>

ville de Bangui et plus particulièrement pour le quartier ciblé. PUI mettra en avant la méthodologie de la médiation humanitaire et du TPN (Tierce Party Neutre) afin d'assurer le dialogue permettant une coexistence pacifique dans le quartier. Tout au long du projet les équipes PUI et ADV resteront sensibles à la problématique de coexistence pacifique notamment dans la présentation des critères de sélection et dans le choix des bénéficiaires. Des rencontres régulières avec l'ensemble de la population auront lieu afin de garantir la bonne compréhension du mandat de PUI et du projet mis en œuvre et d'avoir la possibilité d'ajuster l'action en fonction des inputs de la communauté. Une évaluation sera menée en début de projet afin d'identifier les ménages bénéficiaires de l'activité abris avec l'appui du comité de quartier, du chef de quartier et des personnes influentes. La sélection se fera sur la base de critères de vulnérabilités définies de concert par PUI et la communauté. Les catégories de population prioritaires seront: les déplacés ayant une volonté de retour durable dans les quartiers, les personnes du 3ème âge ou les ménages ayant à charge des personnes du 3ème âge, les femmes cheffes de ménage, les personnes en situation de handicap. Par ailleurs, seuls les propriétaires de terrains, validés après les enquêtes LTB (Logement, Terre et Biens), auront accès à l'aide à la reconstruction. Les terrains présélectionnés seront identifiés sur la base d'un outil de validation communautaire qui permettra d'identifier et de valider leur terrain sur lequel l'abri sera construit. Cette identification à laquelle prendront part les autorités locales et les voisins sera sanctionnée d'une attestation LTB.

Activity 1.1.2 : Préparation du projet:
Sensibilisation des bénéficiaires, formation sur l'activité de maçonnerie et mise en place des accords avec les magasins fournisseurs partenaires

Lors de cette phase préparatoire, les bénéficiaires abris du projet seront sensibilisés sur le soutien qu'ils devront apporter aux divers intervenants du projet et sur leur propre implication (dans la préparation de leur terrain, dans l'achat du matériel contre coupons, dans la supervision des travaux de fondation et de charpente, l'élévation des murs, la manutention et le transport du matériel), au cours du déroulement des activités par les équipes PUI. Ils seront formés par des professionnels de la construction afin d'être en mesure de réaliser la partie des travaux qui leur incombe. En effet, les bénéficiaires prendront part à la construction de leurs maisons selon le ratio 1/3 à la charge du bénéficiaire et 2/3 à la charge de l'ONG (pour assurer la qualité de la fondation et de la toiture, gages de durabilité de l'abri). Une formation d'une semaine sera donc organisée pour que les bénéficiaires s'enquêtent des spécificités techniques des travaux (élévation de murs et pose de cadres de portes et de fenêtres). Avant la formation, il sera demandé aux bénéficiaires, grâce à un kit outil mis à disposition du quartier et géré par le comité de quartier (brouette, pelle, barre à mine, pioche, râteau, balai à chantier, faucille, coupe-coupe), de préparer et d'assainir leur parcelle.

La mise en place de la méthode coupon suppose aussi une phase préparatoire aussi bien vis-à-vis des bénéficiaires que des magasins fournisseurs partenaires. Des coupons codés seront créés par PUI et présentés aux bénéficiaires. Les magasins fournisseurs seront sensibilisés à la méthodologie et des contrats indiquant les prix de chaque item seront signés entre PUI et ces magasins partenaires.

Documents

Category Name	Document Description
Budget Documents	Budget ADV par mois.pdf
Budget Documents	HR CHART.pdf